

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 35
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano–Nouveau-Brunswick

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 27 NOVEMBRE PROCHAIN

Québec, le 6 novembre 2006 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) composée de M. François Lafond, président, et de M. John Haemmerli, commissaire, tiendra le **lundi 27 novembre 2006** la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano–Nouveau-Brunswick par le ministère des Transports*. L'audience publique se déroulera à compter de **19 h à la Salle Témiscouata, située au 7, rue de la Fabrique, Notre-Dame-du-Lac**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Renée Poliquin, de son intention, dans la mesure du possible au plus tard le 10 novembre 2006, en composant le 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 22 novembre 2006**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Renée Poliquin.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à r185-cabano@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation », dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Notre-Dame-du-Lac, 681, rue Commerciale, Notre-Dame-du-Lac ;
- Hôtel de ville de Cabano, 79, rue Commerciale, Cabano ;
- Hôtel de ville de Dégelis, 369, avenue Principale, Dégelis ;
- Hôtel de ville de Notre-Dame-du-Lac, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Lac.

De plus, la documentation est accessible par Internet seulement (accès gratuit) aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Cabano, 14A, Vieux Moulin, Cabano ;
- Bibliothèque Élisabeth-Turgeon, 663, 6^e Rue Ouest, Dégelis.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, au plus tard le 27 février 2007.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Renée Poliquin au 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : r185-cabano@bape.gouv.qc.ca.